

Communiqué de presse

Paris, le 29 janvier 2025

AIR LIQUIDE RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX PLAN DE VIGILANCE 2024

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 29 janvier au Palais Bourbon, accueillie par le député de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier, Air Liquide a été récompensé d'un Prix spécial du jury. Karine Leymarie, responsable Expertises Investissements et Finance durable à la MAIF et présidente du jury 2024 a remis le trophée à François Abrial, secrétaire général du groupe Air Liquide.

Les caractéristiques du Prix cette année

Pour cette 7^{ème} édition en 2024, le jury multi-parties prenantes s'est interrogé sur les aspects de la loi qui lui paraissaient les plus importants eu regard de la maturité des entreprises et du prix ainsi que du contexte réglementaire. Différentes hypothèses ont été testées autour, notamment, de la gouvernance du devoir de vigilance, du dispositif d'alerte ou encore du dialogue avec les parties prenantes. Au regard de ces différentes hypothèses, le jury a donc décidé de remettre cette année un Prix spécial du jury à Air Liquide.

Karine Leymarie, la présidente du jury déclare : « *Au moment où les textes réglementaires européens comme la CSRD et la CSDDD subissent des pressions, il nous a paru important de continuer à récompenser les efforts des entreprises dans l'adoption de meilleures pratiques de vigilance. Les investisseurs responsables soutiennent ces pratiques car elles permettent de renforcer la durabilité du modèle économique des entreprises* »

Un Prix lancé en 2018 avec une méthodologie évolutive

Lancé en 2018, le Prix du Plan de vigilance est destiné à encourager les progrès des entreprises du CAC 40 dans le cadre de la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre auprès de leurs filiales et de leurs sous-traitants. Il s'agit de faire émerger et promouvoir les bonnes pratiques internationalement reconnues telles que figurant dans les *guidelines* OCDE, ONU, OIT.

La méthodologie développée par A2 Consulting a été adaptée pour tenir compte de l'appropriation par les entreprises des bonnes pratiques repérées dans le cadre des éditions précédentes ([Consulter la méthodologie 2024](#)).

Composition du Jury 2024

Présidente du jury : **Karine Leymarie**, Responsable Expertises Investissements et Finance Durable de la MAIF

Michel Augé, Président du Club des Labellisés au Conseil National des Achats (CNA)

Elsa Brachet, Secrétaire confédérale RSE & Gouvernance des entreprises de la CFDT

Audrey Coreau, Cheffe du service de l'économie verte et solidaire, Ministères Écologie Énergie
Territoires

François Gave, Représentant spécial pour la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension
sociale de la mondialisation, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France

Anicia Jaegler, Professeure en supply chain durable, Sustainability Centre of Excellence, KEDGE
Business School

Maylis Souque, Conseillère économique DG Trésor, Représentation Permanente de la France auprès
de l'OCDE

Contacts

FIR : Béatrice Passédat - 01 40 36 61 58 - beatrice.passedat@frenchsif.org

A2 Consulting : Patrick Viallanex - 06 72 93 35 87 - patrick.viallanex@a2consulting.fr

À propos :

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif.

www.frenchsif.org

A2 Consulting est un cabinet de conseil indépendant en organisation et en management.

Fondé en 2000, A2 Consulting s'engage auprès des entreprises pour accroître leur performance opérationnelle et accompagner la transformation de leurs organisations, dans le respect des valeurs sociales et environnementales. L'équipe A2, constituée de près de 130 collaborateurs en 2021, intervient principalement dans les secteurs de la Banque, de l'Assurance et Protection Sociale, de l'Asset Management, de l'Industrie et des Services, de l'Immobilier, du Transport et dans le Secteur Public, sur des sujets d'expertise métier (risques et conformité, performance financière, *open banking*, relation client, performance responsable, etc.), de pilotage de projets, transformation et conduite du changement, ou encore de digitalisation des processus, pour un CA de 20 millions d'euros.

A2 Consulting opère en partenariat avec Kernix, une agence digitale qui complète son offre de conseil de capacités en data science, en marketing digital et en développement d'outils technologiques. Le groupe intègre également l'agence experte en achats responsables Asea, renforçant ainsi son offre responsable.

A2 Consulting a obtenu le statut Platinum EcoVadis et fait partie du top 1 % des entreprises les plus responsables. <https://a2consulting.fr>